

**FORMATION
ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
DE ROUEN**

DÉCEMBRE 2010

4 ÈME JOUR

ANIMER LE GROUPE DE PAROLE

1

**Jean-Pierre VUCHE
Directeur clinique LFSM
Psychologue Clinicien**

ANIMER LE GROUPE DE PAROLE

Exemple

Animer le groupe de parole de criminels sexuels

Animation en groupe de parole des auteurs

L'ANIMATION DE GROUPE DE PAROLE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES.

- LA PRÉPARATION DES OBJECTIFS EDUCATIFS ENTRE ANIMATEURS
- LES AXES EDUCATIFS, LES OBJECTIFS
- L'ANIMATION, TECHNIQUES ET VARIÉTÉ DES INTERVENTIONS DES CO-ANIMATEURS
- LES OBSERVATIONS SUR LA PRODUCTION DU GROUPE.
- LES CATÉGORIES OU PROFILS D'AGRESSEURS SEXUELS SELON LEUR ADHÉSION AU TRAVAIL GROUPAL.

Animer le groupe de parole criminels sexuels

LES POSTURES D'ANIMATION

- . LE REGARD
- . LA RÉPARTITION DES RÔLES, ANIMATEUR, SUPERVISEUR
- . PAS DE TABLE ENTRE MEMBRES ET ANIMATEURS
- . POSITIONNEMENT DES ANIMATEURS, RÉPARTIS DANS LE GROUPE OU CÔTE À CÔTE
- . ORGANISATION DE LA SALLE (ACCUEILLANTE, LA LUMIÈRE, LES AMBIANCES, LES ODEURS, LE CHAUFFAGE..)
- . ÉVITER DES AFFICHES TROP CONNOTÉES

Les postures et rôles d'animation

RÉPARTITION DES RÔLES DANS L'ANIMATION:

L'UN DES PERSONNELS D'INSERTION ET DE PROBATION ANIME LE GROUPE DE PAROLE, FACILITE LA PRISE DE PAROLE, RELANCE LA DISCUSSION, REFORMULE!

LE SECOND ASSURE UNE AIDE TECHNIQUE (INSCRIPTION AU TABLEAU PAPIER (PAPER-BOARD) SI UTILISATION D'UN TABLEAU, PRISE DE NOTES, RELAIS DANS L'ANIMATION SI NÉCESSAIRE.

IL EST CONSEILLÉ UNE ALTERNANCE DES RÔLES D'UNE SÉANCE À L'AUTRE.

JEU DE RÔLES

DEUX CO ANIMATEURS VONT

ORGANISER UN GROUPE DE PAROLE ENTRE CIP SUR LE P.P.R

(ET SON OBJECTIF DE FAIRE RÉFLÉCHIR LES PARTICIPANTS AUX CONSÉQUENCES DE LEUR CONDUITE, DE LES AMENER À MIEUX SE CONNAÎTRE ET LEUR DONNER LA POSSIBILITÉ D'ADAPTER LEURS COMPORTEMENTS AUX RÈGLES DE VIE EN SOCIÉTÉ.)

- SUR LES BIEN - FONDÉS DE CET OUTIL
- SUR LES PEURS PROJETÉES
- SUR LES ASPECTS QUI DÉRANGENT DANS CE NOUVEL OUTIL,
- SUR LES ASPECTS QUI FAVORISENT L'APPROCHE PAR CET OUTIL
- SUR LES MÉCONNAISSANCES QUI ENTRAINENT DES FREINS, DE L'ANXIÉTÉ
- SUR LE FAIT D'ÊTRE TIRAILLÉ ENTRE LE GROUPE DE PAROLE QUI A CERTES DES VERTUS INTÉRESSANTES ET LA COMMANDE INSTITUTIONNELLE AVEC LAQUELLE ON PEUT ÊTRE EN RÉSISTANCE, EN INCOMPRÉHENSION
- ETC...

CET EXERCICE NOUS INTÉRESSE DANS LE SENS DE PERCEVOIR LES ASPECTS PARTICULIERS DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ANIMATION D'UN GROUPE DE PAROLE SUR UN THÈME QUEL QU'IL SOIT!

POINTS D'APPUI

- NOUVELLE PRISE EN CHARGE
- RESSOURCES HUMAINES
- SUPERVISION
- ADHÉSION*
- GROUPE « NOTION DE PROTECTION »
- VOLONTARIAT DES AGENTS ET LEUR CAPACITÉ
- INTERVENTION « RESSOURCE» COLLECTIVE
- INTERACTION
- RÉFLEXION D'ÉQUIPE

OBSTACLES POSSIBLES

- FORMATION
- MOYENS HUMAINS
- MOYENS FINANCIERS
- ATTENTION DÉRIVE « GROUPE SOIGNANT »
- PROBLÈMES LOCAUX
- SÉCURITÉ
- CONSTRUCTION DU BINÔME
- NOTION DE VOLONTARIAT DANS L'INTERVENTION
- ADHÉSION*
- NOUVELLE PRISE EN CHARGE QUI BOUSCULE LES PRATIQUES
- THÉMATIQUE
- CAPACITÉ DES AGENTS*
- ORGANISATION DANS L'ÉQUIPE
- OBLIGATION VENANT DE LA HIÉRARCHIE
- PERTINENCE DE L'INTERVENTION

LE CADRE INSTITUTIONNEL :

QUI LE DÉFINÎT? LE RÔLE DU CIP LORS DE L'ORIENTATION. ASSOCIER LE JAP AU PROCESSUS. DÉFINIR CE QUI VA SE PASSER SI ABSENCES. DÉGAGER LES ANIMATEURS DU CADRE INSTITUTIONNEL, POUR ÉVITER D'ÊTRE VÉCU COMME DES «PERSONNELS EXERCANT UNE CONTRAINTE OU SURVEILLANCE ».

QUAND? LORS DES ENTRETIENS PRÉALABLES AVEC LE PROFESSIONNEL ORIENTANT. OU SI ABSENCES REPRIS AVEC QUI.

QU'EST-CE QUE CELA RECOUPE ?

BRAIN-STORMING :

1. ***POURQUOI SONT-ILS LÀ?***
2. ***FAIT PARTI DE LA DÉLÉGATION DE LA MISSION, EXPÉRIMENTATION DANS D'AUTRES PAYS, BÉNÉFICES DU GROUPE DE PAROLE DÉJÀ CONNU DEPUIS 1920 USA ÉVALUÉ PAR DES SPÉCIALISTES***
3. ***VOLONTÉ ET COMMANDE DE L'ADMINISTRATION***
4. ***C'EST UN GROUPE ÉDUCATIF, RÉFLEXION SUR LE PASSAGE À L'ACTE ET DE LA PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE***
5. ***LES CRIMINOLOGUES SONT GARANT DU CADRE.***

LE CADRE DU GROUPE PPR

QU'EST-CE QUE VOUS Y PLACÉ?

ARGUMENTAIRE

*Veillez en sous groupe comme hier
élaborer collectivement l'argumentaire que vous
pourriez présenter aux membres candidats
potentiels pour rejoindre ce groupe de parole P.P.R
soit pour Violences Sexuelles – Violences
Conjugales – Conduite Etat Alcoolique en récidive
« ce groupe va permettre..... »*

LE CADRE DU GROUPE PPR

ARGUMENTAIRE POSSIBLE:

- . SE PROTÉGER DE LA RÉCIDIVE PAR CE MOYEN GROUPAL
- . ÉCHANGES DE PAROLES ET DE RÉFLEXIONS, POUR NE PAS OUBLIER ET EN TENIR COMPTE
- . PERMET DE SE PROTÉGER DE LEURS PULSIONS
- . CELA FAIT PARTI DE VOTRE HISTOIRE
- . APPRENDRE À DOMINER LES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS DE LA VIOLENCE
- . PERMET DE VOIR QUE L'ON N'EST PAS TOUT SEUL
- . ÉLARGIR SA PRISE DE CONSCIENCE
- . ESSAYER DE LES COMPRENDRE AU NIVEAU DE LEURS ACTES
- . MIEUX COMPRENDRE SON HISTOIRE AU TRAVERS DE CELLES DES AUTRES

Animer le groupe de parole criminels sexuels

LES CONSIGNES SIMPLES DE PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS À LA PREMIÈRE SÉANCE

TOUR DE TABLE, UNE PRISE DE CONNAISSANCE

1. PRÉNOMS
2. QUI ÊTES-VOUS? VOTRE ÉTAT CIVIL (PROFESSION? PAS OBLIGATOIRE). VOUS DITES CE QUE VOUS VOULEZ DE VOUS!
3. VOS ATTENTES VIS-À-VIS DU GROUPE
4. UN MEMBRE PEUT AVOIR ENVIE DE PARLER DE SON AFFAIRE
5. LES EX PARTICIPANTS À DES GROUPES PEUVENT S'EXPRIMER SUR LEURS EXPÉRIENCES PASSÉES

OBJECTIF : FAIRE BAISSER LES PRESSIONS!

LES REGLES DE PARTICIPATION A CE GROUPE

LISTING COMPLET (CE DOCUMENT SERA À DONNER PAR ÉCRIT)

1. ARRIVER À L'HEURE
2. ÊTRE PRÉSENT À CHAQUE SÉANCE
3. ÉTEINDRE LES PORTABLES
4. PAS DE JUGEMENT DE VALEUR
5. NE PAS INTERROMPRE LA PAROLE D'AUTRUI
6. RESPECTER CHACUN
7. CONFIDENTIALITÉ DES CONTENUS
8. ANONYMAT, LES PRÉNOMS
9. PAS D'AGRESSION VERBALE NI PHYSIQUE ENTRE PARTICIPANTS ET AUSSI ENVERS LES ANIMATEURS
10. LE VOUVOIEMENT
11. RESPECT DU CADRE HORAIRE
12. SI EXPOSÉ DE FAITS NON POURSUIVIS, NÉCESSITÉ D'EN PARLER AUX AUTORITÉS
13. PRÉSENCE DE CHACUN SANS EFFET D'ALCOOLISATION OU DE PRISES DE TOXIQUES
14. HORS DU GROUPE, LIBERTÉ, PAS DE LIEN DU GROUPE À L'EXTÉRIEUR
15. PAS DE RETRANSCRIPTION DES CONTENUS DU GROUPE AU JAP, PAS D'ÉCRIT DES ANIMATEURS
16. LES ANIMATEURS ORGANISENT UN POST GROUPE POUR LA PRÉPARATION DES AUTRES SÉANCES
17. VALORISER LA POSITION D'ÉCOUTE, PARTICIPATION ACTIVE DE FAIT (BAISSER LA PRESSION DES STRESSÉS)
18. DES MEMBRES QUI SE CONNAISSENT?

TECHNIQUES D'ANIMATION

- DÉFINIR LE CADRE ET RESPONSABILISER LE GROUPE
- MAINTENIR UNE CERTAINE DISTANCE (NE PAS S'ENFERMER DANS UN ENTRETIEN INDIVIDUEL)
- MODULER SON RÔLE (ACTIF/PASSIF)
- ÉVITER LA POLARISATION (NE PAS S'ENFERMER DANS UNE RELATION INDIVIDUELLE) RÉ OUVRIR SUR LES AUTRES MEMBRES
- PRIVILÉGIER L'INTERACTION DES MEMBRES, LES FAIRE RÉAGIR AUX INTERVENTIONS DES AUTRES
- CONTRÔLER LA PARTICIPATION
- POINTER LES RÉSISTANCES

LE PAPER BOARD OU TABLEAU PAPIER

IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN TABLEAU PAPIER AFIN DE NOTER, DE MANIÈRE ANONYME; LES PAROLES PRONONCÉES PAR LES PARTICIPANTS.

CET OUTIL PEUT PRÉSENTER PLUSIEURS AVANTAGES:

- RETRANSCRIRE AVEC LES PARTICIPANTS CE QUI EST DIT ET SERVIR DE SUPPORT VISUEL POUR LES PARTICIPANTS LEUR PERMETTANT DE RÉFLÉCHIR AUX PROPOS TENUS AU COURS DE LA SÉANCE;**
- SERVIR DE SUPPORT DE TRAVAIL LORS DES SÉANCES DE DÉBRIEFING AVEC LE SUPERVISEUR;**
- LE CONTENU DES ÉCHANGES DE CERTAINES SÉANCES PEUVENT SERVIR À APPROFONDIR CERTAINS THÈMES LORS DES SÉANCES SUIVANTES (PAR EXEMPLE, UNE SÉANCE SUR LES SITUATIONS À RISQUES, DES CATÉGORIES DE CHANGEMENT, DE MOTIVATIONS DE FREINS AU CHANGEMENT)**

ANIMER Le groupe de parole

Thèmes :

Proposer dix thèmes pour dix séances de groupe :

- **se présenter, présenter son délit ou crime**
- **les faits**
- **le rapport à la sexualité**
- **le vécu de l'acte**
- **pourquoi cette transgression?**
- **la victime**
- **les difficultés de séduction**
- **la peur du non de l'autre, l'appréhension du refus**
- **la peur de l'échec**
- **la fuite dans l'excitation**
- **apprendre à gérer la relation**
- **savoir communiquer**
- **l'égoïsme**
- **l'interprétation**
- **la manipulation**
- **le rapport à la contrainte**
- **la condamnation, l'interdit, le rapport à la loi, etc ...**

LA CHAÎNE DÉLICTEUELLE

(EN RÉFÉRENCE À L'AUTEUR JOCELYN AUBUT)

- Conflit actuel mineur ou majeur
- Sentiment de malaise diffus, non attribué ou attribué à autrui
- Recrudescence des fantasmes « déviants »
- Choix apparemment anodins
- Situations à risques
- Passage à l'acte sexuel

LA CHAÎNE D'AGRESSION

(J.AUBUT ET AL., »LES AGRESSEURS SEXUELS, THÉORIE, ÉVALUATION ET TRAITEMENT ». 1993, PARIS, MALOINE)

RÉALITÉ: CONFLIT ACTUEL MINEUR OU MAJEUR, (1 ER NIVEAU DANS LA CHAÎNE D'AGRESSION SEXUELLE)

LE CONFLIT S'INCARNANT DANS LA VIE QUOTIDIENNE DU DÉLINQUANT SEXUEL, QU'IL FÛT MINEUR (FRUSTRATION, MANQUE DE RECONNAISSANCE PAR LE CONJOINT OU L'EMPLOYEUR, ETC.) OU MAJEUR (SÉPARATION OU DIVORCE, DÉCÈS D'UN PROCHE, PERTE D'UN EMPLOI VALORISANT), LE CONFLIT PREND POUR LE SUJET UNE SIGNIFICATION D'AUTANT PLUS DISPROPORTIONNÉE QU'IL RENVOIE

AU NIVEAU INCONSCIENT À UNE *VULNÉRABILITÉ NARCISSIQUE, UNE ANGOISSE D'ABANDON OU FUSIONNELLE*, AUTANT D'ANGOISSES PRIMORDIALES QUE LE SUJET RATIONALISE ET EXTÉRIORISE AUTOUR D'UN CONFLIT OBJECTIVABLE DANS SA RÉALITÉ, PROJETANT MÊME LA RESPONSABILITÉ DE CE CONFLIT SUR UN TIERS

LE SENTIMENT DE MALAISE

(2^{ÈME} NIVEAU DANS LA CHAÎNE D'AGRESSION SEXUELLE)

FACE À CE CONFLIT, LE DÉLINQUANT SEXUEL RESSENT UN MALAISE SUBJECTIF DIFFICILEMENT IDENTIFIABLE ET DICIBLE, MAIS PERCEPTIBLE DE L'EXTÉRIEUR PAR L'ENTOURAGE DU FAIT DE CERTAINS SIGNES (INTOLÉRANCE À LA FRUSTRATION, IRRITABILITÉ, ALCOOLISATION, ETC).

LE SUJET NE PEUT NOMMER LES AFFECTS RESSENTIS DU FAIT NOTAMMENT D'UNE CARENCE DANS LA CAPACITÉ D'ÉLABORATION PSYCHIQUE.

CET ÉTAT DE MALAISE (SUBJECTIF) NON EXPLIQUÉ OU ATTRIBUÉ À AUTRUI, RÉSULTE D'UNE NEUTRALISATION PARTIELLE DES PULSIONS AGRESSIVES ET LIBIDINALES QUI, MENAÇANT L'INTÉGRITÉ PSYCHIQUE, CHERCHERONT À S'EXPRIMER PAR LA RECRUESCENCE DE FANTAISIES SEXUELLES DÉVIANTES.

SIGNIFICATION INCONSCIENTE: REFOULEMENT DE LA RAGE OU DE LA DÉPRESSION

LES FANTAISIES DÉVIANTES

(3^{ÈME} NIVEAU DANS LA CHAÎNE D'AGRESSION SEXUELLE)

FACE À L'AUGMENTATION DE SES FANTAISIES SEXUELLES DÉVIANTES DANS UNE TENTATIVE DE JUSTIFICATION ENVERS LUI-MÊME, LE SUJET RECOURT À DES **RATIONALISATIONS (OU DISTORSIONS COGNITIVES QUI TENDENT À RENDRE SA PERCEPTION DE LA RÉALITÉ CONFORME À SES DÉSIRS)**, QUI DIMINUENT SON ANGOISSE ET LE RENDENT ÉGO-SYNTONE À SES FANTAISIES.

LES OBJETS DE DÉSIR PERÇUS COMME « MENAÇANTS SONT ALORS MAITRISÉS DANS UNE TOUTE-PUISSANCE SYMBOLIQUE » QUI CONFÈRE AU SUJET UNE MAÎTRISE TOTALE DE L'OBJET.

SIGNIFICATION INCONSCIENTE: AMORCE DE LA RÉCUPÉRATION SUR UN MODE TRIOMPHALISTE, MAÎTRISE DES OBJETS

LES CHOIX ANODINS

(4 ÈME NIVEAU DANS LA CHAÎNE D'AGRESSION SEXUELLE)

AVANT LE PASSAGE À L'ACTE, LE DÉLINQUANT SEXUEL MODIFIE IMPERCEPTIBLEMENT QUELQUES ÉLÉMENTS DE SON MODE DE VIE (PAR EXEMPLE: MODIFICATION DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL PAR LE SUJET PÉDOPHILE QUI EMPRUNTE DÈS LORS UN RACCOURCI LE CONDUISANT À LONGER UNE ÉCOLE).

LE CHOIX ANODIN (**RATIONALISATION**) SOUTIENT LA DÉMARCHE VERS L'ASSOUVISSEMENT PULSIONNEL TOUT EN PERMETTANT DE **NEUTRALISER TOUTE NOTION DE CULPABILITÉ**, L'INTENTIONNALITÉ ÉTANT DÉNIÉE (**NÉGATION**) AU PROFIT D'UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES TOTALEMENT EXTÉRIEUR (**HASARD**) AU SUJET QUI SUBIT SON ENVIRONNEMENT.

LES CHOIX ANODINS PROCÈDENT DE LA MISE EN CONTEXTE DE L'ACTUALISATION DE PLUS EN PLUS IMMINENTE DU FANTASME DÉVIANTE.

LES SITUATIONS À RISQUE

(5 ÈME NIVEAU DANS LA CHAÎNE D'AGRESSION SEXUELLE)

LE CHOIX APPAREMMENT ANODIN EST UN PRÉLUDE À L'APPARITION D'UNE SITUATION À RISQUE QUI PRÉCIPITE LE SUJET POTENTIELLEMENT DÉLINQUANT SEXUEL DANS UNE POSITION DE PASSAGE À L'ACTE IMMINENT. PAR EXEMPLE, LE SUJET PÉDOPHILE NOUERA UNE RELATION AVEC UNE FEMME, MÈRE D'ENFANTS DONT LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE CORRESPONDENT À SES OBJETS DE FIXATION SEXUELLE.

CETTE CONGRUENCE ENTRE QUELQUES TRAITS PROPRES AUX FANTASMES DÉVIANTS PRÉEXISTANTS ET CERTAINS ÉLÉMENTS D'UNE NÉO-RÉALITÉ MISE EN ŒUVRE PAR LE SUJET EST SCOTOMISÉE PAR LE SUJET.

LA SITUATION HAUTEMENT À RISQUE PERMET AU DÉLINQUANT SEXUEL DE S'APPROCHER DE LA MAITRISE D'UN OBJET RÉEL DANS L'IMMINENCE D'UNE SATISFACTION PULSIONNELLE (**JEU PULSIONNEL**) ASSOCIÉE À UNE **AMBIVALENCE** DU FAIT D'UNE CULPABILITÉ INCONSCIENTE.

LE PASSAGE À L'ACTE OU ACTE SEXUEL DÉVIANT

(6 ÈME NIVEAU DANS LA CHAÎNE D'AGRESSION SEXUELLE)

L'ACTE SEXUEL DÉVIANT APPORTE UN SOULAGEMENT TEMPORAIRE RÉSULTANT D'UNE DIMINUTION DE LA TENSION SUBJECTIVE, CHEZ LE DÉLINQUANT SEXUEL.

LE PASSAGE À L'ACTE TRANSGRESSIF S'ASSOCIE À UNE MAÎTRISE TEMPORAIRE MAIS RÉELLE DE L'OBJET, LE SUJET TROUVANT LÀ UN SENTIMENT FUGACE ET ILLUSOIRE D'OMNIPOTENCE (ASSOUVISSEMENT PULSIONNEL) : À CET INSTANT, IL N'EST PLUS AGI PASSIVEMENT PAR SES PULSIONS, NI MÊME PERSÉCUTÉ PAR L'OBJET INACCESSIBLE DE SON DÉSIR RÉPRÉHENSIBLE.

1. REPÈRES D'ÉVOLUTION

REPÈRES D'ÉVOLUTION NON SPÉCIFIQUES

MATURATION DE LA PERSONNALITÉ

REPÈRES D'ÉVOLUTION SPÉCIFIQUES :

EN 4 TEMPS (DE DIFFICULTÉ CROISSANTE)

FAIRE ÉVOLUER LES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE DES 5 ITEMS DE BASE :

- FAITS
- CONTRAINTE
- VÉCU
- RETENTISSEMENT SUR L'AUTRE
- LOI

ET RECONNAISSANCE D'UNE PROBLÉMATIQUE PROPRE

RECONNAISSANCE DE LA FANTASMATIQUE (ATTRAIT)

2. REPÉRER LES SITUATIONS À RISQUE

- AMBIANCES EXTERNES
- AMBIANCES INTERNES

LA PRÉPARATION DES OBJECTIFS RÉFLEXIFS ENTRE PROFESSIONNELS

AVANT CHAQUE SÉANCE LES ANIMATEURS SE CONCERTENT POUR DÉFINIR LES OBJECTIFS RÉFLEXIFS DU JOUR, EN LIEN AVEC LA PRODUCTION PRÉCÉDENTE DU GROUPE.

LES ANIMATEURS PEUVENT AUSSI DÉFINIR LEUR RÔLE, SOIT D'ANIMATEUR, DE SUPERVISEUR, DE PRENEUR DE NOTES.

UNE ANALYSE DE LA PRODUCTION DE LA SÉANCE GROUPEALE SE RÉALISE EN DÉBRIEFANT LA SÉANCE JUSTE APRÈS !

Approche du Contre Transfert

Jean-Pierre VOUCHÉ

Approche du Contre Transfert

Réactions et vécus des professionnels face aux auteurs d'agressions sexuelles

	GROUPE I Tonalité névrotique	GROUPE II Tonalité Egocentrique	GROUPE III Tonalité perverse
Transfert	Authenticité Adhésion au suivi	Ambivalence Acceptation de l'obligation de soins	Résistance au transfert Opposition
Contre - Transfert	Empathie spontanée	Irritation Une certaine compassion pour l'histoire traumatique	Sentiment d'impuissance Désespoir Rejet/Agressivité Leurre de la Thérapie

Résistances des pédophiles en démarche réflexive

- Carence d'élaboration psychique (*Monique Tardif*)
- Discours vide, histoire lacunaire
- Hostilité, maintien des échanges à un niveau superficiel
- Recherche de l'omnipotence, annulation de l'autre, emprise, refus de la séparation, déni de la réalité, crainte de la passivité (*Claude Balier*)

CONSTITUER ET ANIMER LE GROUPE DE PAROLE

Les repères d'évolution Les niveaux d'évolution des pédophiles dans les groupes de parole

1/ les repères non spécifiques: maturation de la personnalité

2 / les repères spécifiques en quatre temps de difficulté croissante

Les différents niveaux	Corpus de thèmes ordonnés hiérarchisation du plus facile au plus difficile
Niveau 1	Faire évoluer les niveaux de reconnaissance : les 5 items de base: faits - contrainte – vécu -retentissement sur l'autre - fondement de la loi. Et reconnaissance d'une problématique propre et reconnaissance du choix d'objet, de la fantasmagorie (attrait)
Niveau 2	Repérer les situations à risques : - les ambiances externes à risques - les ambiances internes à risques
Niveau 3	Faire évoluer les repères psychiques : Le Moi, la relation à l'autre – pointer les projections ou distorsions cognitives – repérage de l'égoïsme - l'emprise versus les situations de demandes – la négation de l'autre/penser l'autre
Niveau 4	Gérer le changement, par une auto vigilance d'accompagnement : - Gérer sa sexualité : persécution par les fantasmes – vie auto-érotique – intimité psychologique – relation interpersonnelle - Gérer le rapport à la vie sociale : rapport aux processus judiciaires- rapport aux proches (en parler ou pas à quelqu'un) – investissement de l'insertion socio-professionnelle – investissement de la vie relationnelle (et des loisirs)

□ GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ATTITUDE AU SEIN DU GROUPE

- NOM
 - PRÉNOMS
 - GROUPE:
- VOICI LES ÉLÉMENTS QUI DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS PAR LES ANIMATEURS AU SUJET DE PPSMJ À L'ISSU DE LA SÉANCE D'ANIMATION:
- EXPRESSION
 - POSITIONNEMENT DANS LE GROUPE
 - RAPPORT AUX AUTRES PARTICIPANTS
 - RAPPORT AUX ANIMATEURS
 - CAPACITÉS D'ADAPTATION, DE REMISE EN QUESTION
 - CAPACITÉS À RESPECTER LES RÈGLES DU GROUPE
 - ÉVOLUTION DE CETTE ATTITUDE AU COURS DES SÉANCES
 - MANIFESTATIONS AFFECTIVES ET / OU COMPULSIVES OBSERVÉES

Année 2010	Expression	Positionnement groupal	Rapport aux participants	Rapports animateurs	Capacités d'adaptation	Respect des règles	Evolution	Manifestations affectives
Séance 1								
Séance 2								
Séance 3								
Séance 4								
Séance 5								
Séance 6								
Séance 7								

Le rapport aux faits

	Au départ, à l'arrestation	Aujourd'hui	Commentaires cliniques
Reconnaissance totale	-Joël G -David S -Stéphane T -Gérard M -Kévin D -Eric J -Franck P -Michel L (3ème affaire)	-Joël G -David S -Stéphane T -Gérard M -Kévin D -Eric J -Franck P -Michel L (1ère et 3ème affaire) -Maurice P -Ibrahima S -Lucien C	-Mr T. : Reconnaissance des faits suivie d'un réel soulagement différé lors du groupe. Fait une demande d'entretiens individuels pour pouvoir continuer à avancer et se livrer davantage. -Mr M. : Reconnaissance des faits accompagnée d'un réel sentiment de soulagement -Mr D. : S'est dénoncé très rapidement à un éducateur lors d'une tentative de suicide -Mr P. : A décrit tous les faits reprochés (3 familles dans la partie civile) et reconnaissance des faits accompagnée d'un réel sentiment de soulagement -Mr S. : Négation des faits le 1er jour de l'audition et reconnaissance totale dès le 2ème jour devant l'expert psychiatre -Mr C. : Négation des faits le 1er jour de l'audition et reconnaissance totale des faits dès le 2ème jour mais pas de certains propos tels « l'enfant était perverse »
Reconnaissance partielle	-Gérard T (masturbation devant photos de jeunes filles)	-Gérard T	-Dit ne pas se souvenir de certains faits reprochés tels celui de masturbation devant une webcam
Reconnaissance indirecte	-Maurice P		
Négation banalisante	-Ibrahima S -Michel L (2ème affaire) -Lucien C	-Michel L	-Mr L. : Se dit victime d'une erreur judiciaire due à l'imagination des policiers
Négation sthénique	-Ikan-A-M	-Ikan-A-M	-A fait appel des faits reprochés qu'il revendique fermement. Se dit victime d'une machination familiale et de la Justice.
Négation perverse	-Michel L (1ère affaire)		

Jean-Pierre VOUCHER

AGRESSEURS SEXUELS

Clinique, Evaluation, stratégies thérapeutiques

Aspects psycho-criminologiques

Rapport à la contrainte exercée :

- **Reconnaissance totale**
- **Reconnaissance partielle**
- **Reconnaissance indirecte**
- **Minimisation**
- **Banalisation**
- **Négation**

Aspects psycho-criminologiques Niveau 1 d'évolution

La reconnaissance de la contrainte exercée sur la victime

	Au départ	Aujourd'hui
Reconnaissance totale	<ul style="list-style-type: none"> - Kévin D - Maurice P (1^{ère} affaire) - Ibrahima S 	<ul style="list-style-type: none"> → Éric J - Ibrahima S - Kévin D → Maurice P (1^{ère} et 2^{ème} affaires) → Stéphane T - David S → Gérard M → Michel L (1^{ère} affaire)
Reconnaissance partielle		
Reconnaissance indirecte	<ul style="list-style-type: none"> - Michel L (1^{ère} affaire) - Gérard M - David S 	
Minimisation	<ul style="list-style-type: none"> - Stéphane T - Joël G - Éric J 	<ul style="list-style-type: none"> → -Joël G
Banalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Maurice P (2^{ème} affaire) 	
Négation	<ul style="list-style-type: none"> - Lucien CHI - Ikan-A-M - Michel L (2^{ème} et 3^{ème} affaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lucien CHI - Ikan-A-M - Michel L (2^{ème} et 3^{ème} affaires)

Jean-Pierre VOUCHÉ

	Évaluation cotation	Au départ	Aujourd'hui	Commentaires cliniques
Reconnaissance totale		-Ibrahima S -Kévin D -Maurice P (1ère affaire)	-Ibrahima S -Kévin D -Maurice P (1ère et 2ème affaire) -Gérard MI -David SI -Stéphane T -Éric J -Michel L (1ère affaire)	-Ibrahima S : paroles justificatives -Kévin D : menaces de violences physiques et de révélation des faits -Gérard MI : contrainte extérieure par l'image (sites pédopornographiques) -David SI : contrainte morale et contrainte extérieure par l'image (sites pédopornographiques) -Éric J : demande -Michel L : contrainte indirecte
Reconnaissance partielle				
Reconnaissance indirecte		-Michel L (1ère affaire) -Gérard MI -David SI		
Minimisation		-Stéphane T -Joël G -Éric J	-Joël G	
Banalisation		-Maurice P(2ème affaire)		
Négation		-Michel L (2ème et 3ème affaire) -Ikan-A-M -Lucien CH	-Michel L (2ème et 3ème affaire) -Ikan-A-M -Lucien CH	

Commentaires cliniques :

Type de contrainte	Reconnaissance totale	Reconnaissance indirecte
Contrainte morale	-David SI	
Paroles justificatives	-Ibrahima S	
Demande	-Eric J	
Menaces de coups et de révélation des faits	-Kévin DU	
Contrainte indirecte		-Michel L (1ère affaire)
Contrainte extérieure par l'image (sites pédopornographiques)	-Gérard MI -David SI	

Jean-Pierre VOUCHÉ

AGRESSEURS SEXUELS

Clinique, Evaluation, stratégies thérapeutiques

Aspects psycho-criminologiques

Vécu surmoïque d'après-coup :

- Indifférence apparente
- Vague malaise
- Honte
- Culpabilité

Aspects psycho-criminologiques

Niveau 1 d'évolution

Le vécu surmoïque du passage à l'acte

	Evaluation notation	Au départ	Aujourd'hui	Commentaires cliniques du 16 Octobre 2008
Culpabilité	-Stéphane TRO : niveau 0 le 21/06/07 par A. Martorell	-Jean-Loup MA -Joël GI	-Jean-Loup MA -Joel GI -Franck PA (film et internet) -Patrice CHA -David SIE -Didier KR -Romain KA -Gérard MI -Christian LE ?	<p>-J.-L. Ma : Culpabilité dès le passage à l'acte et même pendant l'acte. A toujours eu très honte de ce qu'il a fait mais assume ses actes et reconnaît sa culpabilité. Regrette énormément et espère qu'il n'y aura pas de séquelles pour sa victime. S'est souvenu, suite aux faits, avoir été abusé sexuellement plusieurs fois pendant son enfance, ce qu'il avait totalement refoulé. Dit que la honte le suivra partout et jusqu'au bout.</p> <p>-J. Gi : Honte et culpabilité dès son passage à l'acte (pleurs de la fillette). A tenté de « reconforter » sa victime et s'est dénoncé le jour même au père de celle-ci (a souffert de l'absence de réaction du père). A tenté de se suicider à l'époque des faits mais ses parents l'en ont dissuadé. Ressent toujours à l'heure actuelle une très grande honte et une forte culpabilité, qui se sont accentuées en devenant à son tour père de famille (trois filles et un garçon).</p> <p>-F. Par : Honte et culpabilité vis-à-vis de son fils qui a le même âge que les victimes sur les sites pédopornographiques. A arrêté de se connecter sur ces sites au travail six mois avant son arrestation et a diminué les connexions à son domicile (une fois par semaine pendant trois heures).</p> <p>-P. Cha : Honte et culpabilité vis-à-vis de sa victime et de sa famille. A vécu la révélation des faits comme un réel soulagement.</p> <p>-D. Si : Honte et culpabilité un après les faits et avant son arrestation, essentiellement par rapport au site de photos pédopornographiques créé sur internet qui rassemblait un groupe de pédophiles.</p> <p>-D. Kr : Assume le mal qu'il a fait et veut essayer de comprendre les raisons de son passage à l'acte malgré son état d'ébriété qui ne représente pas pour lui une excuse valable. Commence à analyser la situation et espère évoluer dans le bon sens.</p> <p>-G. Mi : Culpabilité en lien avec son passé pour tenter de comprendre son acte.</p> <p>-C. Le : Culpabilité ou honte naissantes avec une sexualité retrouvée (nouvelle compagne) mais ne parle que de situations extérieures comme par exemple, son ancienne compagne décédée d'un cancer. Exprime très peu ses émotions, ses ressentis, « ça craint ». Parle de son enfance pendant laquelle il se serait passé des « choses » avec des personnes majeures, souvenirs remontés à la surface au moment de son interpellation.</p> <p>-E. Je : Dit que c'est l'extérieur qui lui a fait réaliser ses actes et fait prendre conscience</p>

Jean-Pierre UCHÉ

Aspects psycho-criminologiques

Niveau 1 d'évolution

l'acte

Le vécu surmoïque du passage à

	Evaluation cotation	Au départ	Aujourd'hui	Commentaires cliniques du 16 Octobre 2008
Honte	-Gérard MI : niveau 0 le 07/09/06 par M.O.B.	-Franck PA (juste après film) -Didier KR (lors de l'interpellation) -Gérard MI (après déconnexion d'internet)	-Maurice PI -Lucien CHI -Michel LE (1ère affaire) -Eric JE -Christian LE ?	-F. Pa : Culpabilité juste après le film. Peur et honte à chaque fois qu'il revoyait sa victime avant son arrestation (pendant trois ans lors de vacances par exemple) mais rassuré par l'absence de réaction visible de cette dernière vis-à-vis des faits. -G. Mi : Honte et culpabilité dès sa déconnexion d'internet mais plutôt vis-à-vis de la loi et non des victimes. Se demande pour quelles raisons il continuait tout de même à consulter ces sites pédopornographiques. -L. Chi : Ruminant, dépression, veut demander pardon à sa victime. Honte vis-à-vis de sa famille (a été « contraint » de changer toutes ses anciennes habitudes) et grande peur des conséquences du procès et du jugement rendu qui risquent de « bouleverser » encore plus sa vie. Absence de culpabilité vis-à-vis de sa victime et très égocentré (pense uniquement aux conséquences des faits pour lui et non pour la victime).

Jean-Pierre VOUCHÉ

	Evaluation cotation	Au départ	Aujourd'hui	Commentaires cliniques Le vécu surmoïque du passage à l'acte du 16 Octobre 2008
Ni Anxiété	-Maurice PI : niveau 1 le -David SI : niveau 1 le 27/09/07 par R.- J. Michaut -Michel LE : niveau 1 le 25/01/07 par N. Robin			
Ni Honte apparente	-Franck PA : niveau 2 le 05/12/06 par C. Hanni -Patrice CHA : niveau 2 en 2003 par R. Coutanceau -Lucien CHI : niveau 2 le 02/10/07 par A. Laloum	-Franck PA (film et internet) -Maurice PI -Patrice CHA -David SI -Didier KR -Romain KA -Lucien CHI -Michel LE (1ère affaire) -Eric JE -Gérard MI -Christian LE		<p>-P. Cha : Inconscience au moment des faits</p> <p>-M. Pi : Explique ses passages à l'acte par des pulsions. Sa fille a découvert des photos pédopornographiques sur internet et lui a interdit de continuer à garder ses deux petites voisines. Pas de culpabilité au moment des faits car considérait ses victimes comme de simples objets de plaisir et de satisfaction.</p> <p>-D. Sie : Inconscience au moment des faits</p> <p>-E. Je : N'a pas réalisé au moment des faits ni pendant les cinq années suivantes.</p> <p>-D. Krt : Ni honte ni culpabilité au moment de l'agression.</p> <p>-R. Ka : Ni honte ni culpabilité au moment des faits mais prise de conscience lors de la vision d'une fillette en pleurs sur des images pédopornographiques.</p> <p>-G. Mi : Ni honte ni culpabilité au moment des faits mais fascination.</p> <p>-C. Le : Ni honte ni culpabilité pendant les faits qui étaient pour lui de l'ordre de l'imaginaire. Dit que le sentiment de honte et de culpabilité se noyait dans son mal-être général. Ne supportait pas les images où la souffrance de l'enfant était visible et préférait celles de scènes « festives » car la virtualité anéantissait la gravité des faits. Ne pensait absolument pas pouvoir être « repéré » parmi tous les internautes téléchargeant ces photos pédopornographiques.</p> <p>-M. Le (1ère affaire) : Surprise au début des faits suivie par de l'incompréhension et un sentiment de manipulation.</p>

AGRESSEURS SEXUELS

Clinique, Evaluation, stratégies thérapeutiques

Aspects psycho-criminologiques

Appréhension par le sujet du retentissement
psychologique (pour la victime)

Reconnaissance

Minimisation

Banalisation

Négation Banalisante

Négation Dénigrante

AGRESSEURS SEXUELS
Clinique, Evaluation, stratégies thérapeutiques

Aspects psycho-criminologiques

Le rapport à la loi

- **Reconnaissance émotionnelle**
 - **Acceptation**
 - **Banalisation**
 - **Défi**

Clinique, Evaluation, stratégies thérapeutiques

Aspects psycho-criminologiques

Névrotique

Immature

Pervers

Rapport aux faits

Reconnu

R. indirecte
R. banalisante

N. Sthénique
R. Défiante

Contrainte lors de l'acte

Reconnue

R. indirecte
R. banalisante

N. Sthénique
R. Défiante

Vécu surmoïque

Culpabilité

Honte

Ni anxiété
Ni honte apparente

Retentissement psychologique pour la victime

Reconnu

Minimisé
Banalisé

Nié

Positionnement face à la loi

Reconnue comme structurante

Acceptée avec difficultés

Niée

LE GROUPE DE PAROLE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

Jean-Pierre VOUCHÉ

LES OBSERVATIONS SUR LA PRODUCTION DU GROUPE.

NOUS NOUS INTÉRESSONS AUX ÉVOLUTIONS DES DISCOURS PASSANT DU DÉNI À LA RESPONSABILITÉ DE SES ACTES.

LES VOIES DE DÉGAGEMENT DES CYCLES DE LA VIOLENCE SONT AUSSI INTÉRESSANT À RE LEVER ET NOUS DEMANDONS L'AVIS DE TOUS.

L'ANALYSE PAR UN PARTICIPANT DES PRÉMISSSES DE LA MONTÉE DE LA VIOLENCE AUX PASSAGES À L'ACTE EST RICHE DE DÉCOUVERTES DU PROCESSUS VIOLENT. ET DES ZONES DE SENSIBILITÉS ET DE RÉACTIVITÉS PARTICULIÈRES QUE CHACUN POSSÈDE.

ON REPÈRE LES RÉACTIONS DES MEMBRES QUAND UN PARTICIPANT DÉVELOPPE UN ARGUMENTAIRE DE MAUVAISE FOI, QU'IL DIRIGE CONTRE LA JUGE, LA JUSTICE, LES INSTITUTIONS.

DANS LES RÉCRIMINATIONS CONTRE LES AUTRES ACTEURS (POLICE, JUSTICE) SOUVENT EST CONTENU LES PROPRES FAILLES DE L'INTÉRESSÉ QUI AURAIT PU CONSULTER UN CONSEILLER CONJUGAL, UN MÉDIATEUR FAMILIAL, UN THÉRAPEUTE, OR RIEN N'A ÉTÉ ENTREPRIS !

ILS DEMANDENT UNE INTERVENTION DU PSY DANS L'ANALYSE DES PASSAGES À L'ACTE EN PRÉSENCE DU JUGE, COMME SI ILS NE RECONNAISSENT AUCUNE COMPÉTENCE AUX MAGISTRATS POUR CERNER LES ENJEUX PSYCHOLOGIQUES DE CHACUN DANS CE QUI NOUE LE CONFLIT CONJUGAL.

FACE À UNE DIFFICULTÉ EXPOSÉE PAR L'UN D'EUX, NOUS INTERROGEONS LES DIVERSES VOIES DE RÉOLUTION NON VIOLENTES DES CONFLITS DE COUPLE.

NOUS EXPLORONS LES DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION DANS LE COUPLE.

NOUS OBSERVONS LA VOLONTÉ OU NON DE SE METTRE À LA PLACE DE L'AUTRE DANS LE CONFLIT

ANALYSE SUR L'AXE : « SUR QUOI PEUT-ON MESURER L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS EN GROUPE ? »

L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS PEUT SE FAIRE SUR PLUSIEURS POINTS :

AU NIVEAU DU GROUPE

QUAND LE PARTICIPANT EST ACTIF DANS LE GROUPE

QUAND LE PARTICIPANT PREND LA PAROLE

QUAND LE PARTICIPANT PARLE DE LUI

QUAND LE PARTICIPANT NE DIT PLUS QU'IL EST EN OBLIGATION DE SOINS À CAUSE DE SA COMPAGNE MAIS À CAUSE DE LUI-MÊME

AU NIVEAU INDIVIDUEL

QUAND LE PARTICIPANT NE PARLE PAS DE SA FEMME, MAIS DE LUI-MÊME

QUAND LE PARTICIPANT PARLE DE SON PASSAGE À L'ACTE

QUAND LE PARTICIPANT FAIT DE L'AUTO-CRITIQUE

QUAND LE PARTICIPANT RECONNAÎT LA DÉCISION DE JUSTICE

QUAND LE PARTICIPANT RECONNAÎT SA VIOLENCE

QUAND LE PARTICIPANT PARLE DE LA FEMME EN TANT QUE VICTIME

QUAND LE PARTICIPANT RAPPORTE LES DIRES DE LA VICTIME

QUAND LE PARTICIPANT PARLE LUI-MÊME DE SON AVANCÉE PERSONNELLE SUR SON PROPRE FONCTIONNEMENT

L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS AU NIVEAU DU GROUPE

QUAND LE PARTICIPANT PARTICIPE AU GROUPE

LA PARTICIPATION DES PATIENTS AU GROUPE EST UN INVESTISSEMENT .

ILS POSENT DES QUESTIONS OU RÉPONDENT TOUT SIMPLEMENT À CELLES DES AUTRES, ILS DONNENT LEUR AVIS ET PARLENT DE LEURS EXPÉRIENCES PERSONNELLES. ILS PARLENT DE LEUR VIOLENCE.

UNE PARTICIPATION SANS RÉFLEXION PERSONNELLE EST DÉJÀ OPÉRANTE. LES MEMBRES DU GROUPE QUI NE PARTICIPENT PAS, MONTRENT QU'ILS NE VEULENT FAIRE AUCUN TRAVAIL SUR EUX, POUR DES RAISONS QUI PEUVENT ÊTRE MULTIPLES. ON NE PEUT JUSTE ESPÉRER QU'ILS AIENT UN PEU AVANCÉ EN ÉCOUTANT LA PAROLE DE L'AUTRE.

QUAND LE PARTICIPANT PREND LA PAROLE

PARTICIPER AU GROUPE, RÉPONDRE AUX AUTRES PAR DE PETITES REMARQUES, C'EST DÉJÀ UN PREMIER PAS D'ENGAGEMENT. EN REVANCHE, PRENDRE RÉELLEMENT LA PAROLE POUR RACONTER AUX AUTRES LES PROBLÈMES DANS SON COUPLE, SON PASSAGE À L'ACTE, SA SITUATION FAMILIALE, LA FORME DE VIOLENCE QU'IL A UTILISÉE... DEMANDE PLUS D'INVESTISSEMENT. CERTAINS MEMBRES PARLENT PLUS FACILEMENT QUE D'AUTRES, MAIS RACONTER SON HISTOIRE EST TOUJOURS DIFFICILE DEVANT LE GROUPE, ET CERTAINS SONT PARFOIS ÉMUS. LE FAIT QU'UN MEMBRE NE PRENNE PAS LA PAROLE PENDANT LES PREMIÈRES SÉANCES ET QU'IL DÉCIDE UN JOUR DE PARLER PEUT MONTRER UNE AVANCÉE. CELA PEUT MONTRER QU'IL Y A EU RÉFLEXION ET QUE LE MEMBRE DÉSIRE LA FAIRE PARTAGER AU GROUPE.

L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS AU NIVEAU DU GROUPE SUITE.../...

QUAND LE PARTICIPANT PARLE DE LUI

IL Y A DIFFÉRENTES FAÇONS DE PARLER DANS UN GROUPE. ON PEUT PARLER EN RÉPONDANT AUX DIRES DES AUTRES, OU PARLER DE SA SITUATION, PARLER RÉELLEMENT DE SOI. LE PARTICIPANT FAIT UNE RÉELLE AVANCÉE DANS LE PROCESSUS THÉRAPEUTIQUE LORSQU'IL PARLE DE SON MOI PROFOND, LORSQU'IL PARLE DE SES DOUTES, DE SES RÉFLEXIONS DEVANT LE GROUPE.

QUAND LE PARTICIPANT NE DIT PLUS QU'IL EST EN OBLIGATION DE SOINS À

CAUSE DE SA COMPAGNE, MAIS À CAUSE DE LUI-MÊME

AU DÉBUT DES SÉANCES, LES MEMBRES DISENT SOUVENT AU GROUPE QU'ILS SONT LÀ, À CAUSE DE LEUR FEMME. QUE CE SONT ELLES QUI LES ONT MIS DANS CETTE SITUATION. QUAND ILS ARRIVENT À DIRE QU'ELLES ONT EFFECTIVEMENT FAIT APPEL À LA JUSTICE, MAIS QUE C'EST À CAUSE DE CE QU'ILS ONT FAIT, ILS SORTENT DU DÉNI ET RENTRENT DANS LA RECONNAISSANCE DE LEUR PROPRE VIOLENCE ET DU PASSAGE À L'ACTE.

L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS AU NIVEAU INDIVIDUEL

QUAND LE PARTICIPANT NE PARLE PAS DE SA FEMME, MAIS DE LUI-MÊME

DANS UN PREMIER TEMPS, LES HOMMES VIOLENTS PARLENT BEAUCOUP DE LEUR FEMME, DE LEURS DÉFAUTS, DE CE QUI NE VA PAS CHEZ ELLE OU DE CE QU'ELLE A PROVOQUÉ. ON CONSTATE UNE AVANCÉE LORSQUE LE PARTICIPANT NE FOCALISE PLUS SUR SA FEMME, MAIS FAIT UN VRAI TRAVAIL RÉFLEXIF SUR LUI-MÊME. QUAND IL PARLE DE LUI, DE SES PROBLÈMES ET NON PLUS CEUX DE SA FEMME. PLUS LE PATIENT EST DANS LE DÉNI ET PLUS IL NE PARLE PAS DE LUI, MAIS DE LA FEMME, DES AUTRES (FAMILLE, JUSTICE, ETC.).

QUAND LE PARTICIPANT PARLE DE SON PASSAGE À L'ACTE

LE PATIENT PEUT PARTICIPER AU GROUPE SANS FAIRE UNE RÉELLE AVANCÉE PERSONNELLE. ON PEUT CONSTATER UNE ÉVOLUTION LORSQU'IL ACCEPTE DE PARLER DE SON PASSAGE À L'ACTE, DE LA VIOLENCE EXERCÉE ET COMMENT EXACTEMENT IL A BLESSÉ LA PARTENAIRE. SOUVENT LES PATIENTS ARRIVENT À PARLER DU PASSAGE À L'ACTE, MAIS ILS NE SONT PAS TOUJOURS PRÉCIS SUR CE QU'ILS ONT FAIT EXACTEMENT, ILS PASSENT VITE SUR LA RÉALITÉ DE L'ACTE VIOLENT. AU BOUT DE PLUSIEURS SÉANCES, LES PATIENTS ARRIVENT À ALLER PLUS LOIN DANS LES DÉTAILS, PLUS ILS DÉCRIVENT L'ACTE ET LEUR VIOLENCE, PLUS ILS LA RECONNAISSENT, ET PLUS ILS PROGRESSEDENT.

L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS AU NIVEAU INDIVIDUEL SUITE .../...

QUAND LE PARTICIPANT FAIT DE L'AUTO-CRITIQUE

À UNE CERTAINE AVANCÉE DU SUJET, IL PEUT LUI ARRIVER DE S'AUTO-CRITIQUER, À SE FAIRE DES REPROCHES, À DIRE AUX AUTRES CE QUI NE VA PAS CHEZ LUI. CET ACTE PROUVE UNE GRANDE ÉVOLUTION DANS LA DYNAMIQUE PERSONNELLE. LE GROUPE NE SE MOQUE JAMAIS. LES AUTRES MEMBRES ÉCOUTENT, ET CEUX QUI NE SONT PAS ENCORE ARRIVÉS À CE NIVEAU DE RECONNAISSANCE OBSERVENT ET CONSTATENT L'AVANCÉE DES AUTRES MEMBRES, AU FUR ET À MESURE DES GROUPES. CECI EST TRÈS « THÉRAPEUTIQUE ».

QUAND LE PARTICIPANT RECONNAÎT LA DÉCISION DE JUSTICE

LES PATIENTS QUI SONT LE PLUS DANS LE DÉNI REFUSENT LA DÉCISION DE JUSTICE. ILS NE L'ACCEPTENT PAS, LA CRITIQUENT, ET DISENT EUX-MÊMES ÊTRE VICTIME D'INJUSTICE. À CE STADE DE STÉRILITÉ DU DISCOURS, LE PATIENT N'A AUCUNEMENT ÉVOLUÉ, TOUT LE TRAVAIL THÉRAPEUTIQUE RESTE À FAIRE. L'AVANCÉE SE MESURE POUR LA PLUS GRANDE PART À LA RECONNAISSANCE DE DÉCISION DE JUSTICE. C'EST LE PLUS DUR POUR CERTAINS. À CE STADE, LE PATIENT PEUT COMMENCER À TRAVAILLER SUR LUI, ALLER DANS L'INTROSPECTION, ASSUMER SA VIOLENCE DEVANT LE GROUPE ET COMPRENDRE LES CAUSES ET LES ACTIVATEURS DE SON PASSAGE À L'ACTE.

L'AVANCÉE DES PARTICIPANTS AU NIVEAU INDIVIDUEL suite .../...

QUAND LE PARTICIPANT RECONNAÎT SA VIOLENCE

LES PARTICIPANTS PEUVENT FAIRE PREUVE D'UNE VIOLENCE INCROYABLE, MAIS NE LA RECONNAISSENT PAS COMME TELLE. ILS PEUVENT MENACER DE MORT, MAIS DIRE QUE CE NE SONT QUE DES MOTS, JETER UNE CHAISE SUR LA TÊTE DE LEUR FEMME, MAIS DIRE QU'ELLE LES AVAIT PROVOQUÉ, POUSSER VIOLEMMENT UNE PORTE SUR LA FEMME QUI TOMBE, MAIS DIRE QUE C'EST À CAUSE DE LA PORTE, CAR ILS NE L'ONT PAS TOUCHÉ... L'AVANCÉE DES HOMMES VIOLENTS PEUT SE MESURER AU FAIT DE RECONNAÎTRE SA VIOLENCE COMME TELLE. COMPRENDRE ET RECONNAÎTRE QUE LES MOTS PEUVENT ÊTRE UNE VIOLENCE VERBALE OU QUE LA DOMINATION ET LA CRITIQUE PEUVENT ÊTRE UNE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE. C'EST UN STADE ESSENTIEL DANS L'AVANCÉE PERSONNELLE.

QUAND LE PARTICIPANT PARLE DE LA FEMME EN TANT QUE VICTIME

AU DÉBUT DES SÉANCES, LA FEMME EST SOUVENT VUE COMME UN ENNEMI, UNE RIVALE ET NON COMME LA VICTIME DE LEUR VIOLENCE. ELLE N'EST PAS RECONNUE COMME VICTIME. ON PEUT MESURER UNE AVANCÉE THÉRAPEUTIQUE LORSQUE LE PATIENT PARLE DE LA FEMME COMME AYANT ÉTÉ VICTIME DE LEUR PASSAGE À L'ACTE. IL PROGRESSED LORSQUE QU'ILS SONT CAPABLES DE PARLER DE CE QU'ELLES ONT PU SUBIR ET RESENTIR. CE STADE DE RECONNAISSANCE DE LA VICTIME MONTRE UNE PROGRESSION CERTAINE.

QUAND LE PARTICIPANT RAPPORTE LES DIRES DE LA VICTIME

LES PARTICIPANTS PEUVENT PARLER BEAUCOUP DE LEUR FEMME, ET SOUVENT EN MAL. APRÈS UNE CERTAINE AVANCÉE, ILS ARRIVENT À DIRE AUSSI CE QU'ELLE PENSE D'EUX. ILS AVOUENT QU'ILS « *LEUR FONT PEUR* ». *POUVOIR RAPPORTER UNE PAROLE DE L'AUTRE QUI NE NOUS VANTE PAS OU NOUS REMET EN CAUSE, DEVANT AUTRUI, EST LA PREUVE D'UNE GRANDE ÉVOLUTION PERSONNELLE.*

QUAND LE PARTICIPANT PARLE LUI-MÊME DE SON AVANCÉE THÉRAPEUTIQUE

ENFIN, L'AVANCÉE DU PATIENT PEUT SE CONSTATER DANS SA PAROLE ELLE-MÊME. À LA FIN DES SÉANCES GROUPELES, ILS ARRIVENT PARFOIS À FAIRE UNE AUTO-CRITIQUE ET DIRE DES PHRASES TELLES QUE « *J'AI CHANGÉ* » OU « *J'AI ÉVOLUÉ, JE NE SUIS PLUS LE MÊME* ». *LE PARTICIPANT NE LE DIT PAS POUR CONVAINCRE LES CIP, IL N'EST PAS DANS UNE STRATÉGIE, IL N'A RIEN À PROUVER AU GROUPE. QUAND IL DIT LUI-MÊME QU'IL A ÉVOLUÉ, IL RAPPORT À SA VIOLENCE, ON SAIT QUE C'EST CE QU'IL LE PENSE ET QU'EFFECTIVEMENT UNE GRANDE ÉVOLUTION THÉRAPEUTIQUE A SOUVENT ÉTÉ RÉALISÉE.*

L'ANIMATION DE GROUPE DE PAROLE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES.

RÈGLES D'ÉDUCATION DES GROUPES MASCULINS

LA MAJORITÉ DES HOMMES VIOLENTS SONT DANS LE DÉNI DE LEUR VIOLENCE ET N'ONT AUCUNE DEMANDE DE SOINS. ILS ATTRIBUENT LE PROBLÈME À LEUR FEMME QUI FAIT DES HISTOIRES EN SE PLAIGNANT INUTILEMENT, OU BIEN QUI A ROMPU L'ÉQUILIBRE FAMILIAL EN LES QUITTANT !

LA JUSTICE PEUT OBLIGER CES HOMMES À NOUS CONSULTER DANS LE CADRE D'UNE OBLIGATION DE SOINS OU D'UN CLASSEMENT SOUS CONDITIONS SI L'HOMME SE FAIT SOIGNER ET NE RÉCIDIVE PAS.

MAIS QU'AVEZ-VOUS À SOIGNER ?

- EST-CE QUE VOUS AVEZ À GAGNER EN UN MEILLEUR CONTRÔLE DE VOTRE AGRESSIVITÉ ?***
- AVEZ-VOUS À APPRENDRE LES SITUATIONS QUI DÉCLENCHENT VOTRE VIOLENCE ?***
- AVEZ-VOUS BESOIN DE PRENDRE CONSCIENCE DE VOTRE ÉTAT ÉMOTIONNEL ET À RÉGULER VOS ÉMOTIONS ?***
- EST-CE VOTRE COMMUNICATION AVEC L'AUTRE QUI EST EN CAUSE ET À MODIFIER ?***
- PEUT-ON RECONNAÎTRE QUE NOTRE VIOLENCE N'EST PAS LE RÉSULTAT D'UNE PERTE DE CONTRÔLE, MAIS UN INSTRUMENT SCIEMMENT UTILISÉ PAR L'HOMME POUR CONTRÔLER SA PARTENAIRE ?***
- AVEZ-VOUS À CONSTRUIRE UN COUPLE PLUS ÉGALITAIRE ET À MODIFIER VOS PERCEPTIONS DES RELATIONS ENTRE LES DEUX SEXES,***
- POUVEZ-VOUS IDENTIFIER LES SIGNES DE LA MONTÉE DES COLÈRES ET DES VIOLENCES ?***
- ENSUITE COMMENT VOUS DÉGAGER DE LA SPIRALE HABITUELLE, APPRENDRE À ALLER S'AÉRER ET SURTOUT À NE PAS FAIRE PORTER SUR VOTRE COMPAGNE LA RESPONSABILITÉ DE VOTRE ÉTAT.***

Animation en groupe de parole des auteurs de violences conjugales

L'ANIMATION DE GROUPE DE PAROLE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES.

AXES DE RÉFLEXION

- VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

- VOS PAROLES, VOS GESTES VEULENT-ILS DÉSTABILISER, BLESSER L'AUTRE (REGRETS, EXCUSES)

- PEUT-ON INTERPRÉTER VOS ACTES OU PROCÉDÉS COMME DES FAÇONS DE CONTRÔLER, DE GARDER LE POUVOIR, DE MONTRER LE POUVOIR (OUTIL DE DOMINATION).

- Y A- T'IL DE LA JOUISSANCE À DOMINER L'AUTRE D'UN SEUL REGARD OU D'UN CHANGEMENT DE TON ?

- ON PEUT ÉVALUER LES ASPECTS DE LA VIOLENCE PHYSIQUE MAIS IL NOUS APPARAÎT DIFFICILE DE MESURER CE QUE RESSENT UNE VICTIME DE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE, TANT VICTIME HOMME QUE VICTIME FEMME, CAR CES DERNIÈRES RECOURENT À LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE OU À LA MANIPULATION PERVERSE !

- QUE RESSENTEZ-VOUS ? QUE RESSENT-ELLES ?

- QUELLES EXPLICATIONS DONNEZ-VOUS JUSTIFIANT VOS DÉRAPAGES ? (STRESS, JALOUSIE)

- LA VIOLENCE VERBALE SE DISTINGUE T'ELLE DE LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE, OU SONT-ELLES INDISSOCIABLES (LES MOTS METTENT SOUS PRESSION ET DANS L'INSÉCURITÉ, SOUS EMPRISE) ?

Animation en groupe de parole des auteurs de violences conjugales

L'ANIMATION, TECHNIQUES ET VARIÉTÉ DES INTERVENTIONS DES CO-ANIMATEURS

CONTRÔLE GROUPE D'ÉDUCATION MASCULIN

NOM : *BONDIEU NICOLAS*

DATE : 15.11.2010

1. LES ACTIONS : DÉCRIVEZ BRIÈVEMENT LES SITUATIONS ET LES ACTIONS AVEC LESQUELLES VOUS AVIEZ L'HABITUDE DE CONTRÔLER VOTRE PARTENAIRE (ATTITUDES, GESTES, TON DE VOIX, CONTACT PHYSIQUE, EXPRESSIONS DU VISAGE).

2. INTENTIONS ET ESPÉRANCES: QUE DÉSIRIEZ-VOUS QU'IL ARRIVE DANS CETTE SITUATION ?
PAR QUEL RAISONNEMENT VOS ACTIONS ET VOTRE ATTITUDE ÉTAIENT-ELLES JUSTIFIÉES ?

3. ÉMOTIONS : QUELS SONT LES ÉMOTIONS QUE VOUS RESSENTIEZ DANS CES MOMENTS LÀ ?

4. MINIMISER, NIER, ACCUSER : DANS QUELLE MESURE MINIMISIEZ-VOUS, NIEZ-VOUS VOS ACTIONS OU L'EN RENDIEZ-VOUS RESPONSABLE?

5. EFFETS : VOS ACTIONS PRODUISAIENT QUELLES CONSÉQUENCES ?

- SUR VOUS :

- SUR ELLE :

6. LES VIOLENCES PASSÉES : COMMENT VOS VIOLENCES PASSÉES INFLUENÇAIENT-ELLES LA SITUATION ?

7. ATTITUDES DE NON-CONTRÔLE : QU'AURIEZ-VOUS PU FAIRE DIFFÉREMMENT ?

L'ANIMATION DE GROUPE DE PAROLE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES.

L'ANIMATION, TECHNIQUES ET VARIÉTÉ DES INTERVENTIONS DES CO-ANIMATEURS

MEILLEURE CONNAISSANCE DES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCES CONJUGALES, DE LEUR DÉVELOPPEMENT

PISTES DE RÉFLEXION POUR LE GROUPE DE PAROLE

LES ASPECTS SPATIAUX, TEMPORELS, THÉMATIQUES SONT FORTEMENT CHARGÉS ÉMOTIONNELLEMENT EN FONCTION DE VOS HISTOIRES PERSONNELLES ET DE L'HISTOIRE DE VOTRE INTERACTION DE COUPLE.

- **REPÉREZ LES TERRITOIRES OÙ LA VIOLENCE EST ADMISE, ÉCLATE (ASPECTS SPATIAUX).** LES FRONTIÈRES QUI DÉLIMITENT L'AIRE OÙ LA VIOLENCE EST ADMISE ET CELLES OÙ ELLE NE L'EST PAS ;
- **REPÉREZ LE MOMENT ASPECT TEMPOREL OÙ IL Y A DÉCLENCHEMENT DE L'INTERACTION VIOLENTE,** SI VOUS AVEZ DES MOMENTS RITUALISÉS.
- **REPÉREZ LES THÉMATIQUES, LES SUJETS (LES MOTS QUI BLESSENT : SUR LE TRAVAIL, LE PASSÉ, L'INFIDÉLITÉ, LES ENFANTS, LA FAMILLE ÉLARGIE, LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES, L'ARGENT) QUI ENTRAÎNENT DES DISPUTES, DES VIOLENCES DANS VOTRE COUPLE.**
- **OBSERVEZ LES « ACTIVATEURS » PUISSANTS QUI AUTORISENT LE PASSAGE À L'ACTE ET ANNONCENT L'ACTE VIOLENT, EN FAIT CES SONT VOS POINTS SENSIBLES.**
- **ISOLEZ LE MESSAGE PARTICULIER DANS VOS TRANSACTIONS QUI PROVOQUE L'AGRESSION VERBALE OU PHYSIQUE.**
- **CHERCHEZ LES RÉPONSES ÉVITANT LA SÉQUENCE DE VIOLENCE, POUR NE PLUS ÊTRE DANS L'INÉLUCTABLE. TROUVEZ DES VOIES DE DÉGAGEMENT DE LA SPIRALE VIOLENTE.**
- **VOTRE JEU INTERACTIONNEL DE COUPLE A DES ANCRAGES SUR DES IMAGES, DES IMAGES QUI PEUVENT ÊTRE NÉGATIVES, SUR VOS FRAGILITÉS, SUR LES RÉSONANCES AU REGARD DE VOTRE HISTOIRE INDIVIDUELLE (C'EST UNE PRISE DE CONSCIENCE PERSONNELLE, SUR L'ESTIME DE SOI).**
- **REPÉREZ CES ANCRAGES, CES IMAGES, VOS FRAGILITÉS, L'ESTIME DE VOUS MÊME**

LES THÉMATIQUES SPIP A HIÉRARCHISER, CLASSER PAR ORDRE

*SELON VOS THÈMES NOMMEZ VOS FICHES
SÉANCES VOTRE PROGRAMME EN LIEN AVEC
VOTRE THÉMATIQUE PPR*

VIOLENCE PHYSIQUE -VIOLENCE SEXUELLE -POUVOIR ET CONTRÔLE

L'INTIMIDATION

LUI FAIRE PEUR PAR DES REGARDS, DES GESTES OU DES ACTIONS - JETER DES OBJETS - DÉTRUIRE SES AFFAIRES PERSONNELLES - BRUTALISER SON ANIMAL DOMESTIQUE - LUI MONTRER DES ARMES.

LA DÉSTABILISER PSYCHOLOGIQUEMENT

DIRE DU MAL D'ELLE - LA POUSSER À SE SENTIR MAL DANS SA PEAU - L'INSULTER- LUI FAIRE CROIRE QU'ELLE EST FOLLE - JOUER À LA MANIPULER - L'HUMILIER- LA CULPABILISER.

L'ISOLEMENT

CONTRÔLER CE QU'ELLE FAIT, QUI ELLE VOIT, À QUI ELLE PARLE, CE QU'ELLE LIT, OÙ ELLE VA, LIMITER SES ALLER ET VENUES, UTILISER LA JALOUSIE POUR JUSTIFIER VOTRE COMPORTEMENT.

MINIMISER, NIER, ACCUSER

RENDRE L'ABUS MOINS GRAVE QU'IL N'EST ET NE PAS PRENDRE AU SÉRIEUX CE QU'ELLE EN DIT - DIRE QUE L'ABUS NE S'EST PAS PRODUIT - REJETER SUR ELLE LA RESPONSABILITÉ DE VOTRE CONDUITE ABUSIVE - DIRE QUE C'EST DE SA FAUTE.

UTILISER LES ENFANTS

LA POUSSER À CULPABILISER À PROPOS DES ENFANTS - UTILISER LES ENFANTS POUR TRANSMETTRE LES MESSAGES - UTILISER LE DROIT DE VISITE POUR LA HARCELER - LA MENACER D'ENLEVER LES ENFANTS.

UTILISER DES PRIVILÈGES MASCULINS

LA TRAITER COMME UNE SERVANTE - PRENDRE TOUTES LES DÉCISIONS IMPORTANTES SEUL - SE COMPORTE EN SEIGNEUR DU CHÂTEAU - DÉCIDER DES RÔLES MASCULINS ET FÉMININS ET LES RÉPARTIR.

PRENDRE LE MONOPOLE ÉCONOMIQUE

L'EMPÊCHER DE TROUVER OU DE CONSERVER UN TRAVAIL - LA FORCER À DEMANDER DE L'ARGENT - LUI DONNER DE L'ARGENT DE POCHE - LUI PRENDRE SON ARGENT - L'EMPÊCHER DE CONNAÎTRE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU MÉNAGE ET D'Y AVOIR ACCÈS.

UTILISER LA CONTRAINTE ET LA MENACE

UTILISER LA MENACE OU LE CHANTAGE POUR L'OBLIGER À FAIRE DES CHOSES CONTRE SON GRÉ - LA MENACER DE LA QUITTER, FAIRE DU CHANTAGE AU SUICIDE, COMPTABILISER SA CONDUITE - L'OBLIGER À RETIRER SA PLAINTÉ - LA FORCER À COMMETTRE UN DÉLIT.

Animation en groupe de parole des auteurs de violences conjugales

L'ANIMATION, TECHNIQUES ET VARIÉTÉ DES INTERVENTIONS DES CO-ANIMATEURS

NON-VIOLENCE

ÉGALITÉ

ATTITUDE NON MENAÇANTE

LUI PARLER ET SE COMPORTEUR DE FAÇON À CE QU'ELLE SE SENTE EN SÉCURITÉ ET LIBRE DE S'EXPRIMER ET D'AGIR.

LE RESPECT

L'ÉCOUTER SANS LA JUGER - ÊTRE COMPRÉHENSIF ET ATTENTIF - VALORISER SES OPINIONS

CONFIANCE ET SOUTIEN

LA SOUTENIR DANS SES CHOIX DE VIE - RESPECTER SES DIFFÉRENCES DE SENTIMENTS, SES CHOIX D'AMIS, D'ACTIVITÉS ET D'OPINIONS.

HONNÊTETÉ ET RESPONSABILITÉ

PRENDRE SES RESPONSABILITÉS - RECONNAÎTRE SON COMPORTEMENT VIOLENT PASSÉ - ADMETTRE AVOIR EU TORT - COMMUNIQUER DE FAÇON POSITIVE, OUVERTE ET HONNÊTE.

RESPONSABILITÉ PARENTALE

PARTAGER LES RESPONSABILITÉS PARENTALES - ÊTRE UN MODÈLE POSITIF DE NON-VIOLENCE POUR LES ENFANTS.

PARTAGER LES RESPONSABILITÉS

SE METTRE D'ACCORD POUR UNE JUSTE RÉPARTITION DES TÂCHES - PRENDRE LES DÉCISIONS FAMILIALES ENSEMBLE.

ÊTRE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

PRENDRE LES DÉCISIONS FINANCIÈRES ENSEMBLE - S'ASSURER QUE LES DEUX PARTENAIRES PROFITENT ÉGALEMENT DES ARRANGEMENTS FINANCIERS.

NÉGOCIATION ET IMPARTIALITÉ

CHERCHER ENSEMBLE DES SOLUTIONS AU CONFLIT SATISFAISANTES POUR CHACUN - ACCEPTER LES CHANGEMENTS - ÊTRE OUVERT AU COMPROMIS.

EST-CE UNE MALADIE LES VIOLENCES ? LA GUÉRISON SERAIT QUOI?

THÈME D'UNE SÉANCE D'UN GROUPE DE PAROLE

JE SUIS DEvenu VIOLENT PAR:

MICHEL: PERTE DES REPÈRES; UN MAL ÊTRE, SENSATION DE SE PERDRE DANS LA RELATION, UNE REMISE EN QUESTION DE SOI, UNE FAIBLESSE PROFONDE QUE J'IDENTIFIE QUE MAINTENANT, UNE SOUFFRANCE INTERNE, DE L'INTOLÉRANCE; TOUT CELA PARLE DE MON IDENTITÉ, DES FONDEMENTS DE MA PERSONNALITÉ, DE LA CONSTRUCTION DE SOI QUI EST ATTEINTE DANS LES RAPPORTS CONFLICTUELS DE COUPLE.

FRANCK: FAIRE LE CONTRAIRE DE CE QUE L'ON DÉTESTE LE PLUS, GARANTIE DE NON RÉCIDIVE, SE REFERMER SUR SOI, COUPURE DE LA COMMUNICATION, IMPULSIVITÉ DONC LA QUESTION DE LA REPRODUCTION. TOUT CELA ME RAMÈNE À UNE REMISE EN CAUSE DE SOI, JE VEUX ÊTRE UN NON VIOLENT, CAPACITÉ À CONTRÔLER MES ACTES, ÉVITER UN CONTEXTE DÉLÉTÈRE, CRÉER DE L'OUVERTURE UN ÉCHAPPATOIRE SI JE SENS LA SITUATION FERMÉE.

PHILIPPE: ADDICTION À UNE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE, MORALE, UN COMBAT AVEC SOI, UN CONTEXTE FAVORISANT, UNE CONFRONTATION UN BRAS DE FER AVEC ELLE, DANS UN RAPPORT DE FORCES PERMANENT. TOUT CELA ME RAMÈNE À UNE DÉPENDANCE À L'AUTRE, À MIEUX ME CONTRÔLER ET CONSTRUIRE UN MODE RELATIONNEL AUTRE QUE LE RAPPORT DE FORCES.

ROMAIN: NE PAS SE CONNAÎTRE, NE PAS SE VOIR FONCTIONNER, AVEC UN MENTAL AGITÉ COMME ON A EN OCCIDENT À LA DIFFÉRENCE DE CULTURE ASIATIQUE. DONC MIEUX REPÉRER LES TRAVERS DE L'AUTRE ET ARRÊTER LA RELATION SI JE NE PEUX PAS TOLÉRER CERTAINES CHOSES CHEZ ELLE. NE PAS SE LAISSER MANIPULER!

Animation en groupe de parole des auteurs de violences conjugales

L'ANIMATION, TECHNIQUES ET VARIÉTÉ DES INTERVENTIONS DES CO-ANIMATEURS

PLAN D'ACTION

NOM : *MONSIEUR BONDIEU NICOLAS*

MON ÉVOLUTION

/

MES GRANDES ÉTAPES

LES CATÉGORIES D'HOMMES VIOLENTS SELON LEUR ADHÉSION AU TRAVAIL GROUPEL.

SIX TYPES DE PARTICIPANTS AU GROUPE DE PAROLE

QUI ONT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS AVEC LEUR PARTENAIRE

NOUS AVONS OBSERVÉ QUE LES HOMMES VOIENT LA VIOLENCE CONJUGALE DE PLUSIEURS FAÇONS. LEUR ENGAGEMENT À CHANGER LEUR COMPORTEMENT VARIE AUSSI. AINSI SIX PROFILS DE PARTICIPANTS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :

Profils

Les résistants

Les immobiles

**Les hommes agissant de façon
contradictoire**

Les pré participants

Caractéristiques

Ces hommes ne voient pas de problème dans leur comportement et ne voient pas d'intérêt à changer. La participation au groupe peut leur sembler une perte de temps.

Ces hommes admettent avoir posé des gestes de violence, mais disent que ce sont les autres qui sont responsables. Ils croient qu'il serait désavantageux pour eux de changer. Et ne supportent pas l'idée qu'à l'avenir ils devraient écouter sans arrêt les remarques et commentaires négatifs de leur partenaire. Ils préfèrent alors laisser la situation comme elle est et sont immobilisés.

Ces hommes se disent activement engagés dans le changement de leur comportement. Pourtant en dedans d'eux, ils pensent qu'ils n'ont pas de problème. Les actions qu'ils posent ne viennent donc pas de leur réflexion sur le besoin de changer. Elles semblent plutôt motivées par des pressions venant de l'extérieur comme une ordonnance, une injonction, une obligation du tribunal

Ces hommes sont conscients qu'ils ont un problème avec la violence, mais hésitent encore à changer. Ils ne sont pas encore passés à l'action, parce qu'ils évaluent toujours les bénéfices et les inconvénients qu'un changement de comportement pourrait leur apporter.

Les hommes en prise de décision

Ces hommes reconnaissent avoir un problème avec la violence. Ils font des choses concrètes pour changer leur comportement et croient qu'ils seront capables d'y arriver bientôt. Ils ne pensent pas devoir faire des efforts pendant très longtemps pour vivre sans violence.

Les participants

Ces hommes admettent qu'ils ont un problème avec la violence et qu'ils en sont responsables. Ils disent qu'ils sont souvent tentés d'utiliser la violence. Ils font des efforts non seulement pour changer leur comportement dès maintenant, mais aussi pour éviter que leurs comportements violents ne reviennent dans le futur.

TRAME D'ANIMATION DU GROUPE DE PAROLE DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

1-PRÉSENTATION DE CHAQUE PARTICIPANTE

- L'AMPLEUR DES SÉVICES SUBIS, VIOLENCES PHYSIQUES, INTIMIDATION, MANIPULATIONS PSYCHOLOGIQUES, SÉQUESTRATIONS, MINIMISER LES ACTES NÉGATIONS, CONTRAINTES ET MENACES, VIOLENCES CONTRE AUTRUI, SE DROGUE T-IL OU BOIT-IL ? POSSESSION D'ARMES.

2- UNE RÉFLEXION SUR LE STATUT ET LE RÔLE DES FEMMES.

- L'ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE INÉGALITAIRES, QUI STRUCTURENT TRÈS FORTEMENT L'ORGANISATION DES RÔLES AU SEIN DE LA FAMILLE , DE LA SOCIÉTÉ ET LA PLACE DE CHACUN. ENTRE AUTRES SERONT ABORDÉES LES REPRÉSENTATIONS QU'ELLES ONT INTÉRIORISÉES DE LA FEMME, LE STATUT DE L'HOMME.

3- LE CHOIX AMOUREUX DE DÉPART

CE QUI A CHANGÉ AVEC LE TEMPS OU LES ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX, SOCIAUX..

4- LES PRÉMISSSES DE LA VIOLENCE

REGARDS, SILENCE, INTIMIDATION, MENACES...

5- LE STATUT DE LA VIOLENCE

OBJECTIFS, VISÉE DE CETTE VIOLENCE, JEU SUR LA VULNÉRABILITÉ, SOUMISSION À LA VIOLENCE : AU NOM DE QUOI ? DOMINANT/DOMINÉ, L'EMPRISE DE L'AUTRE,

6- LES ÉPREUVES DE LA VIOLENCE

LES RESSENTIS, LIMAGE DE SOI, L'ESTIME DE SOI, LE RAPPORT AU CORPS.

7- TRACE DES TRAUMATISMES

8- LES SENTIMENTS

COMMENT AVANCER AU REGARD DE L'INSOUTENABLE DES VIOLENCES ?

9- QUELLES VOIES DE DÉGAGEMENT ?

SORTIE DE L'ISOLEMENT, LE RÔLE DU TIERS (ASSOCIATIONS, JUSTICE) DANS CETTE SITUATION,

10- LA SÉPARATION DANS LES CAS DE VIOLENCES SEXUELLES DANS LE COUPLE

LA SOLITUDE, L'ANGOISSE, LA NOSTALGIE DES SENTIMENTS, L'ABANDON DES IDÉAUX FAMILIAUX

11- LA RÉPARATION PSYCHIQUE DE SOI

RETROUVER LA CONFIANCE EN SOI, RÉAPPRENTISSAGE DE LA FÉMINITÉ

12- L'AVENIR

LA RENCONTRE FUTURE, COMMENT SE PRÉMUNIR DE LA VIOLENCE, LES SITUATIONS À RISQUES ?

13- NON ACCEPTATION" DE LA VIOLENCE

*Merci de votre attention,
bon courage pour la suite!*

